LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 2016-1076 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n°2016-86 portant création de l'unité U 1215 et nommant Monsieur Pier Vincenzo PIAZZA directeur ;

Vu la décision n°2017-203 mettant fin au mandat de directeur de l'unité U 1215 de Monsieur Vincenzo PIAZZA et nommant Monsieur Stéphane OLIET directeur ;

Décident :

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche UMR U 1215 intitulée « Neurocentre Magendie » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2 : Monsieur Stéphane OLIET est reconduit dans ses fonctions de Directeur de cette Unité jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56